



SOCIETE FRANCAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA  
COMMUNICATION.

**Procès verbal du CA de la SFSIC du 22 janvier 2010**

**Membres du CA présents :**

*Alain Kiyindou, Olivier Galibert, Nicole d'Almeida, Christian Le Moëgne, Bernard Miège, Béatrice Vacher, Hélène Romeyer, Bertrand Parent, Brigitte Chapelain, Patrice De la Broise, Jacques Perriault, Laurence Smith, Maria Caterina Manes-Gallo, Philippe Dumas, Nicole d'Almeida (dans l'après-midi), Gino Gramacia*

**Membres du CA excusés :**

Claudine Batazzi, Anne-Marie Laulan, Françoise Bernard, Odile Riondet, Emmanuel Ethis

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès verbal du CA du 13 novembre 2009.
2. Bilan et valorisation des Assises des Sic.
3. Bilan 2009 et projets 2010
  - Trésorerie (bilan financier, point sur les adhésions etc.)
  - Commission Communication (Site internet, Cahiers de la Sfsic, Revue française, budget 2010).
  - Commission Formation (... budget 2010).
  - Commission Relations internationale (Ecole doctorale internationale, Colloque méditerranéen, budget 2010 etc.).
4. Organisation du Congrès de la SFSIC 2010.
5. Prix Jeune chercheur Francophone en SIC
6. Questions diverses

---

**Informations du président**

Amar Lakel a informé par écrit le Président qu'il démissionnait du CA de la SFSIC. Alain Kiyindou souhaite que l'on se dote d'un deuxième VP RI. Une discussion s'en suit. Il est décidé d'attendre les élections de juin pour laisser ce choix au prochain CA.

## **1) Procès verbal**

Le procès verbal du CA du 13 novembre 2009 est voté à l'unanimité des présents, sous réserve des modifications validées.

## **2) Bilan et valorisation des assises**

Alain Kiyindou rappelle qu'aucun budget prévisionnel n'a été fixé. C'est l'aspect négatif de la manifestation. Nicole d'Almeida regrette qu'on ne puisse mobiliser les gens plus de deux jours et demi. Bernard Miège tient à souligner l'intérêt des échanges, mais regrette que des animateurs venant une demi-journée nous obligent quelques fois à refaire les débats. Concernant la faible fréquentation, Bernard Miège propose de ne plus diffuser en direct les discussions. Afin de valoriser ces échanges de qualité, il propose de les valoriser via les cahiers de la SFSIC. On pourrait ainsi podcaster en ligne le contenu de ces débats et les synthétiser pour le prochain congrès. Jacques Perriault rappelle que l'on avait construit ces assises dans l'espoir d'une dynamique, pour augmenter la réflexivité de la communauté ; sans succès. Olivier Galibert affirme que cette dynamique se fait également en local, mais les cahiers valorisant la manifestation vont être déterminant pour créer cette dynamique. Pour Patrice de la Broise, cette dynamique nous est imposée par le Ministère, via notamment le rapport sur les SHS dans lequel il n'est pas fait mention des SIC.

Pour prolonger ces assises, Bernard Miège propose que pour le congrès de Dijon, l'on prépare x propositions pour le développement des SIC à l'université. Il faudra les soumettre et les adopter au cours du congrès. Pour lui, c'est au CA de les préparer. Jacques Perriault propose le titre suivant : « défense et illustration des SIC ». Il est décidé de constituer un groupe de travail devant rédiger les 10 ou 15 propositions. Il se composera de Bernard Miège, Jacques Perriault, Olivier Galibert, Hélène Romeyer, Patrice de la Broise, Christian Le Moëgne, Nicole d'Almeida, Philippe Dumas, Laurence Monnoyer Smith.

Concernant l'ouverture des licences « info-communication », sujet abordé lors des assises, Christian Le Moëgne propose que les SIC répondent à la demande sociale concernant les problèmes de communication. Cela implique une présence forte dans les licences. Si Bernard Miège approuve le fait de développer les enseignements des SIC en premier cycle, il pointe le risque de multiplication des formations spécialisées. Pour Philippe Dumas, introduire les SIC en licence, cela peut se faire dans une filière SIC ou dans toutes les autres filières.

*Participation à la conférence du 18 février 2010 organisée par le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche autour du rapport sur les SHS :*

Christian Le Moëgne encourage le CA à réagir immédiatement, via une lettre du président, aux rédacteurs de ce rapport. Alain Kiyindou va écrire une lettre aux rapporteurs pour que les SIC soient valorisées à l'intérieur de ce rapport. Une copie de cette lettre sera publiée sur le site Web du rapport. Patrice de la Broise encourage les membres de notre communauté à

réagir à titre individuel sur le site du rapport, pour montrer l'existence de la discipline.

### **3) Bilan 2009 et projets 2010**

#### *Trésorerie*

Claudine Batazzi étant absente, Olivier Galibert lit le mail que la trésorière a envoyé aux membres du CA le 19 janvier 2010. Le bilan financier va être communiqué aux administrateurs dans les jours qui viennent. Par ailleurs, Claudine Batazzi attire l'attention sur la nécessité de trouver rapidement une personnalité externe pour contrôler les comptes de l'association. Elle souhaiterait par commodité que cette personne soit parisienne.

#### *Commission Communication (Site internet, Cahiers de la Sfsic, Revue française, budget 2010).*

#### *Le site Web*

Cyril Masselot informe le CA que le site de l'association est soumis à des attaques. Son système de sécurité est obsolète. Cela entraîne, à l'heure actuelle, sa fermeture (6 jours complets depuis décembre). Il faut utiliser une nouvelle version du logiciel d'édition. Cela pose également le problème de la newsletter qui du coup n'est plus acheminée correctement. Un devis a été demandé à un prestataire et est présenté aux administrateurs. Ce prestataire est retenu par le CA (vote à l'unanimité). Cyril Masselot est mandaté pour négocier le tarif afin que la facture ne dépasse pas 700 euros.

Il est également décidé à terme de croiser la liste des abonnés à la mailing list avec la liste des adhérents à la SFSIC dans la perspective de la prochaine campagne d'adhésion.

#### *La revue française des SIC*

*(David Douyère est invité à participer aux discussions du CA concernant la revue car il souhaite s'impliquer dans le projet)*

Christian Le Moëne alerte le CA sur le fait qu'il existe un problème de main d'œuvre et d'aide nécessaire à trouver pour ce travail éditorial. Il y a des contacts pris avec la conférence des directeurs de laboratoires via Isabelle Paillart. Une numérisation de tous les sommaires et abstracts des revues françaises a déjà été réalisée. Concernant le financement de cet annuaire, le Dircom d'AREVA est d'accord pour donner une subvention de 20000 euros pour sa publication.

Christian Le Moëne rappelle les trois composantes du projet éditorial « revue française des SIC »:

- Les cahiers de la SFSIC
- La revue SIC / annuaire
- La revue électronique anglophone .

Au sujet de la revue anglophone, un appel à propositions autour de thématiques d'utilité générale délimitées par la SFSIC structurera la ligne éditoriale. Il s'agira de publier au moins un numéro par an. Les articles seront bilingues. Les auteurs auront la responsabilité de faire traduire, dans la langue de leur choix, leur article.

Gino Gramacia estime que le projet est complexe en termes de faisabilité. Il ne faut pas lancer une revue de plus. Il faut constituer une équipe-projet sous le contrôle du CA, avec une ligne éditoriale fixée. La traduction est un vrai métier. Il faudra qu'à l'arrivée, une équipe anglophone fasse le travail de « décoquillage ». Concernant le triptyque (cahier, revue, revue électronique anglophone), il serait possible de faire passer Les Cahiers à une centaine de pages. Mais de tels projets doivent se faire avec des partenaires. Il faudra sous-traiter la partie amont (édition, mise en page, etc.) pour un coût évalué à environ 8000 € par an.

Bernard Miège estime qu'on ne pourra démarrer l'annuaire et la revue électronique anglophone en même temps. Une revue numérique coûte moins cher mais pose autant, sinon plus, de problèmes que le papier (par exemple la réception des articles au fil de l'eau). Il est nécessaire de recruter un webmestre. Il y a 8 personnes qui travaillent sur la revue « les Enjeux de l'information et de la communication ». Celle-ci propose des abstracts bilingues, quelque fois des articles. Mais quel projet éditorial donnera le CA à cette revue bilingue ? Par exemple, est-ce que l'on prendra des articles de chercheurs qui ne se revendiquent pas des SIC ? Toute traduction est un énorme problème. Il faudra par ailleurs nommer un comité éditorial et un comité scientifique. Il est vrai qu'il manque des revues en SIC, mais il vaut mieux se concentrer sur l'annuaire dans un premier temps.

Brigitte Chapelain estime que se détachent l'annuaire qui sera en format papier et la revue anglophone électronique. C'est effectivement un travail de titan. Mais d'ores et déjà le CA devrait nommer un groupe travaillant sur cette question de revue anglophone électronique pour définir une idée, un concept éditorial. Pour l'annuaire, Brigitte Chapelain estime que nous ne pourrons le finaliser en 6 mois. Nous n'avons personne pour travailler sur ce projet hormis Aurélia Lamy. Il faut donc trouver de l'argent. Brigitte Chapelain souhaite que soit explorée plus avant la proposition du Dircom d'Aréva.

Nicole d'Almeida propose de dissocier et de respecter les ordres temporels. Il faut privilégier l'annuaire en version papier, puis ensuite lancer un achat par souscription... Bernard Miège affirme qu'il faut faire aboutir le projet annuaire en 2010 pour les travaux menés en 2009.

Deux groupes de travail sont alors constitués :

- Pour le projet « Annuaire » : Gino Gramacia, Christian Le Moëne , David Douyère, Nicole d'Almeida, Patrice de la Broise, Brigitte Chapelain, Olivier Galibert, Aurélia Lamy
- Pour le projet « Revue anglophone » : Gino Gramacia, Christian Le Moëne, Brigitte Chapelain, Olivier Galibert, Jacques Perriault, David Douyère, Nicole d'Almeida, Maria Caterina Manes Gallo.

### *Les cahiers de la SFSIC*

Brigitte Chapelain confirme que c'est un travail éditorial très lourd, accentué par le rythme trimestriel. Mais elle souhaite que le volume de pages augmente. Il faudrait déterminer un

comité de rédaction. Des solutions de financiarisation doivent également être trouvées. Pour le congrès, nous devrions proposer un numéro spécial. Bernard Miège et Gino Gramacia pensent qu'il ne faut pas alourdir davantage cette publication. Pour le financement, Bernard Miège propose de mettre en place des annonces publicitaires destinées aux institutionnels. Brigitte Chapelain conclut la discussion en rappelant qu'il sera important de faire figurer dans le prochain numéro des cahiers une ou deux phrases sur André Tudesq qui vient de nous quitter ; peut-être par le biais de personnes ayant collaboré avec lui.

### ***Commission Formation***

#### *La cartographie des formations en SIC*

Patrice de la Broise rappelle que le travail de cartographie est en cours. Se pose la question des moyens pour effectuer cette cartographie, malgré les quelques appuis Lillois. Il est possible de mettre en place un questionnaire en ligne pour récolter les informations nécessaires. Cyril Masselot est prêt à appuyer techniquement cette démarche, mais rien n'est fixé pour l'instant. On ne sait pas comment va être perçue cette initiative en local. Il serait possible de labelliser « SFSIC » les formations qui revendiquent leur appartenance aux SIC. Dès lors, doit-on lancer ce questionnaire, pour quelques-uns, comme une amorce ? Cela pourrait provoquer des réactions, parfois violentes (« je ne suis pas dans cette short-list », ...). Béatrice Vacher ajoute que les intentions de ce genre de projet sont toujours bonnes, mais les enjeux d'acteurs et les stratégies sont inévitables.

Patrice de la Broise estime que le premier public de cette cartographie devra être la population étudiante. Il déplore la faible visibilité des formations en SIC, notamment sur Internet où les formations privées sont les plus présentes. La SFSIC pourrait et devrait devenir une caisse de résonance des formations en communication. Il faut que la SFSIC rende compte de cette réalité locale. Mais il y a des acteurs qui ne souhaitent pas se rendre visibles auprès de la concurrence. Conformément avec le point de vue souvent exprimé par Sylvie Leleu-Merviel, Philippe Dumas est d'accord avec cette nécessité de rendre plus visibles les formations SIC. Gino Gramacia estime qu'il faudrait adosser ce projet cartographique à un projet d'édition. En effet, les résultats de cette enquête pourraient alimenter le contenu d'une revue en ligne ou papier. On pourrait travailler au coup par coup, par exemple une enquête sur les licences pro « infocom » pour un numéro, les autres formations pour un autre, etc. Patrice de la Broise est d'accord avec cette proposition. Maria Caterina Manés Gallo pose le problème du positionnement de cette démarche dans le cadre du projet du quadriennal à venir. Patrice de La Broise préfère tenir compte du temps présent pour ne pas donner plus de visibilité aux formations appartenant aux premières vagues du nouveau quadriennal.

Béatrice Vacher propose son aide quant à la mise en place de cette cartographie. Concernant les forces vives du projet, Patrice de la Broise aurait besoin d'un correspondant par région (via les PRES). Pour ceci, il faudrait envoyer un message à tous les adhérents de la SFSIC. Philippe Dumas préconise également de faire remonter cette information vers le CNRS, le MESR, le CNU, l'académie des Sciences. Cela pourrait devenir ainsi une opération de lobbying. Cyril Masselot rappelle qu'il faudra constituer un groupe de travail. Il estime aussi que les RSN grands publics (même Facebook) peuvent disposer d'outils cartographiques très performants. Patrice de la Broise considérerait comme un petit échec de la commission formation le fait que rien ne puisse être montré lors du prochain congrès, même sur un plan

schématique, autour de quelques secteurs des SIC, pour prouver l'intérêt du processus.

L'autre enjeu de cette cartographie réside, pour Patrice de la Broise, dans la place des départements SIC des IUT (Infocom – SRC). Alain Kiyindou propose de présenter ce projet aux CPN « SRC-Infocom ». Olivier Galibert estime que les formations privées ne doivent pas être oubliées dans cette cartographie. Patrice de la Broise est d'accord avec cette proposition.

Il est décidé de constituer un groupe de travail autour de ce projet. On pourrait travailler sur ces questions-là avant les CA, dans le cadre d'après-midi thématiques. Le CA encourage ce projet. Il est demandé un prévisionnel sur les frais de déplacement à engager. Ce dernier sera validé ultérieurement.

### *Travail autour de la compétence en SIC*

Patrice de la Broise rappelle les faits saillants des journées de Roubaix sur cette réflexion. L'info-doc est très en avance sur la problématique de la compétence. Pour le reste, demeure la question des fiches RNCP qu'il faudrait arrêter de regarder de trop loin. Les formations privées sont les seules représentées dans ces fiches. Patrice de la Broise sollicite la rédaction d'un courrier du président de la SFSIC aux responsables de formations afin qu'ils remplissent les fiches RNCP. Patrice de la Broise se propose de rédiger ce courrier.

Alain Kiyindou pose la question de la valorisation de ces journées de Roubaix. Patrice de la Broise rappelle que les débats ont été enregistrés. Les premiers éléments de retranscription de ces discussions seront disponibles à partir du 15 avril. Bertrand Parent s'est engagé à ce que l'EHESP publie les actes de ces journées.

### *Adhésion institutionnelle des formations*

Olivier Galibert propose d'engager une réflexion sur la création d'un processus d'adhésion institutionnelle à destination des instituts de formations, des UFR, des départements d'IUT, voire des établissements d'enseignements supérieurs privés. Gino Gramacia estime que cette question est très importante. Patrice de la Broise rappelle que notre société est une société de chercheurs, mais aussi d'enseignants et d'étudiants. Les formations sont les organisations qui font tenir l'idée de l'infocom. Olivier Galibert se demande si cette décision n'impliquerait pas un changement de statut. Philippe Dumas propose de mettre en place des posters de formations lors du prochain congrès.

### *Commission Relations internationales*

Une discussion s'engage sur les actions menées dans le cadre des RI. La question de l'école doctorale d'été est abordée. Hélène Romeyer craint que les doctorales européennes (Ecole doctorale d'été francophone) annoncées dans la lettre SFSIC fasse concurrence à la summer school de l'ECREA dont la SFSIC est membre. Après discussion, il est décidé d'enlever la phrase « La SFSIC propose » en tête des annonces concernant l'école doctorale francophone. Le CA continue de soutenir cette initiative scientifique et pédagogique, sans s'engager financièrement pour cette première édition.

Après lecture des informations communiquées par Odile Riondet par mail au CA le 10 janvier 2010 concernant les différents projets menés dans le cadre de la commission RI, une discussion s'en suit. Alain Kiyindou demande à ce que les actions de cette commission soient davantage publicisées auprès du CA. Il est également demandé à Odile Riondet d'informer le CA sur le projet concernant des Emirats Arabes Unis.

#### **4) L'organisation du 17<sup>ème</sup> Congrès**

Concernant l'organisation du congrès, Alain Kiyindou informe le CA que des groupes de travail se réunissent en local autour de l'hébergement et du site Web du congrès.

Olivier Galibert informe le CA de l'état d'avancement de la procédure d'évaluation par le comité scientifique des propositions de communication. Il regrette le retard pris dans la procédure de restitution des évaluations par le comité scientifique, mais la période d'évaluation plus longue que prévue (en même temps que les soutenances de thèses et que les procédures de qualification CNU), ainsi que le nombre très important de propositions reçues (228, soit en moyenne 13 propositions par évaluateurs) expliquent en partie ce retard. Les dernières évaluations, ayant été reçues tout récemment, n'ont pu être « traitées » pour le CA. Néanmoins, le nombre de propositions retenues sera de l'ordre de 120-130 propositions, ce qui correspond à ce qui avait été envisagé. Bernard Miège propose que soit fait un bilan de l'évaluation scientifique (thèmes abordés, principales critiques, témoignage de l'évolution de notre discipline, etc.) lors du congrès.

Concernant les aspects financiers, la SFSIC récupérera les 10000 € prévues principalement via les bénéfiques faits sur le repas de Gala. Une réunion concernant l'aspect financier est prévu pour fin mars début avril avec les collègues du CIMEOS en charge du budget, Claudine Batazzi, Alain Kiyindou et Olivier Galibert. Pour en finir avec les aspects financiers, Olivier Galibert informe le CA que des chambres seront réservées pour les doctorants au CROUS en cité U à un prix très concurrentiel.

Le choix de la personnalité scientifique marquante devant prononcer la conférence inaugurale est abordé. Jacques Perriault propose Pierre Escola et Marc Augé. Patrice de la Broise suggère le nom d'Yves Le Coadic. Laurence Monnoyer Smith propose Marc Abélès.

#### **5) Le prix « jeune chercheur » de la SFSIC**

Compte tenu des diverses prises de contact effectuées depuis le dernier CA, la composition du jury est discutée et validée comme suit :

- . 1 représentant du CA de la SFSIC: il est proposé que ce dernier soit le président de la SFSIC en exercice. (il sera également président du jury)
- . 1 membre du CNU 71 : Jean Davallon n'a pas donné suite pour l'instant

- . 1 membre de la Conférence des Directeurs de Laboratoires : Jacques Walter est d'accord
- . 1 éditeur : le nom de Fabrice Papy (dir coll. Hermès/Lavoisier) est confirmé.
- . 3 professionnels de l'Infocom : France Renucci (Directrice du CLEMI) et Flora Lagneau (présidente de l'ADBS). Pierre Alain Douay (Association des directeurs de communication publique).
- . 1 « Membre extérieur » aux SIC : Philippe Descola (anthropologue au Collège de France) a été contacté mais n'a pas donné suite. Christian Le Moëne doit contacter Gérard Chazal, Professeur de philosophie à l'Université de Bourgogne.

La procédure de sélection des lauréats est communiquée à l'ensemble du CA. Cette dernière est d'ores et déjà ouverte. L'information a déjà circulé sur un nombre important de mailing list. Concernant le financement de l'événement, un listing de 200 sponsors potentiels a été réalisé. Un groupe de « démarcheurs » est constitué : Alain Kiyindou, Hélène Romeyer, Olivier Galibert, Brigitte Chapelain , Philippe Dumas, Claudine Batazzi, Maria Caterina Manés Gallo, Laurence Monnoyer Smith et Daphnée Duvernay. Le budget prévisionnel s'élève à 7560 €.

Alain Kiyindou propose que Google Doc soit utilisé pour gérer les évaluations du comité scientifique.

## 6) questions diverses

### *Institut des Sciences de la Communication du CNRS*

Une discussion s'engage à l'initiative de Jacques Perriault concernant le positionnement de la SFSIC par rapport à l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS (ISCC). Jacques Perriault rappelle qu'il est le représentant de l'ISCC au conseil scientifique du CNRS. Il confirme le fort degré d'investissement du CNRS dans le projet ISCC, visible notamment au travers de la réfection de la maison de la communication et du budget de l'ISCC qui est de 400000 euros. Il y ajoute l'attribution de 9 postes de chercheurs (6 chargés de recherche (CR) et 3 directeurs de recherche (DR)). Jacques Perriault confirme la volonté politique très forte du CNRS de valorisation des SIC. Pour en convaincre le CA, il relate le conflit qui a opposé l'INIST et l'ISCC quant à l'occupation de la maison de la communication. Le CNRS a tranché en faveur de l'ISCC. Jacques Perriault prône le fait de laisser les questions de personnes de côté. Tout en continuant à être très vigilant, il faut avoir conscience que l'ISCC est une institution qui va durer. Jacques Perriault pense qu'il faut se préparer à envoyer des candidats sur les postes de CR ou de DR, voire en délégation. Il rappelle que l'Infocom est bien perçue dans les autres milieux scientifiques. Jacques Perriault ajoute que l'ISCC a financé 75 appels d'offre en Infocom. Mais il ne faut pas que se crée une « fausse » communauté infocom autour des projets financés. Le fait que Jacques Perriault et Anne Marie Laulan soient conseillers du directeurs de l'ISCC permettra une meilleure vigilance sur ce point.

Une discussion s'en suit. Philippe Dumas partage cet intérêt pour l'ISCC. En PACA, une coopération avec l'ISCC vient de débiter. Pour Philippe Dumas, il y a une brèche dans laquelle il faut s'engouffrer. Nicole D'Almeida fait part au CA du retour d'expérience concernant ses relations avec l'ISCC. Elle rappelle par ailleurs qu'il a été évoqué une possible présence d'un membre du CA de la SFSIC aux comités de direction de l'ISCC. Gino



Gramacia approuve cette démarche institutionnelle. Bernard Miège affirme qu'il n'accorde aucune importance aux querelles de personnes. Pour lui, le CNRS n'a jamais participé à la construction des SIC. Les universités sont à l'initiative des SIC en France. Il faut faire attention à ne pas démolir ce qui a été construit : les laboratoires universitaires. Il ne faut pas que l'ISCC s'érige en affaiblissant ces derniers. La reconnaissance des SIC par le CNRS n'est pas acquise. Il peut y avoir un retournement. Il faut être prudent. On ne peut pas se déterminer s'il y a si peu de monde. Et Bernard Miège de conclure que la SFSIC peut nouer des relations avec l'ISCC, mais qu'il faut se poser des questions stratégiques, au de-là des effets d'opportunité. Pour Nicole d'Almeida, il n'y a pas de risques de dépouillement des laboratoires. L'ISCC ne prend rien à personne et apporte des choses. Patrice de la Broise ajoute que les laboratoires en SIC ne sont pas dans un état de santé parfait. L'ISCC doit alors venir comme un soutien à la politique de nos laboratoires. Concernant les laboratoires, Philippe Dumas illustre la discussion via la situation en PACA où les chercheurs en SIC ont des consignes pour aller dans des laboratoires d'informatiques. L'idée est alors pour les chercheurs SIC de s'appuyer sur l'ISCC pour défendre tous les laboratoires SIC de la région.

Alain Kiyindou conclue cette discussion en rappelant que cette question a fait débat préalablement à la SFSIC il y a 3 ans. Le CA avait alors convenu d'un regard bienveillant mais vigilant sur l'initiative du CNRS. Laurence Monnoyer Smith estime qu'on ne peut pas attribuer à l'ISCC une place au CA. Mais nous pouvons par contre les encourager à souscrire une adhésion institutionnelle pour avoir des voix aux élections. Il est voté que Nicole d'Almeida représentera le CA de la SFSIC au comité de direction de l'ISCC.

#### *Préparation du renouvellement du CA en juin 2010*

Laurence Monnoyer Smith annonce qu'elle ne souhaite pas se représenter à la Vice Présidence de la commission « recherche ». Elle encourage le CA à réfléchir à la procédure des futures élections.

#### ***Commission recherche***

Nicole d'Almeida intervient sur la question des groupes d'étude SFSIC. Elle précise que le GRAM revendique un plein rattachement à la SFSIC. Elle informe le CA que Jean-Baptiste Legrave s'associe avec Caroline Olivier pour le pilotage du groupe sur la professionnalisation. Alain Kiyindou rappelle qu'ils n'ont pas besoin d'être labellisé pour commencer à travailler. Ils se présenteront en tant que groupe au congrès. Ils seront, à ce moment-là, labellisés. Nicole d'Almeida présente le groupe « communication et développement durable » comme un « séminaire itinérant ».

Nicole d'Almeida termine en proposant au CA d'inviter l'homologue d'Odile Riondet, Edgard Reboucas, oeuvrant au sein d'Intercom, l'association des chercheurs brésiliens en communication. Alain Kiyindou répond que la SFSIC ne dispose pas de fonds pour des dépenses pareilles.

La séance est levée.